

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2016

Le vingt cinq février deux mille seize à 18 heures 30 le Conseil municipal de ROUZEDE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Anne BERNARD, Maire.

Date de convocation : 16 février 2016

Sont présents : Mmes BERNARD, LHERMELIN, MALHAO, Mrs COURTIN, COCULET, CHABOT, ROSSET, BONHOMME, FORTINEAU.

Absents : Mme LANE, M. SIMON

M. Samuel BONHOMME a été désigné secrétaire de séance.

DETR 2016 CONSTRUCTION D'UN ATELIER MUNICIPAL 2016_02_01

Exposé :

Devant l'exiguïté du local technique actuel, afin de sécuriser le stockage du matériel (tracteur, camion, tondeuses, lame de déneigement) et de faciliter l'accès et par conséquent le travail de l'agent technique, il est nécessaire de prévoir la construction d'un bâtiment de type agricole sur la parcelle appartenant à la commune aux abords de la salle des fêtes.

Cette construction s'intégrera au mieux dans l'environnement du bâti du bourg.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres votants, le conseil municipal de Rouzède :

- décide d'effectuer ces travaux dont le montant estimatif s'élève à 59 942.08 euros H.T., soit 71 930.50 euros T.T.C.

Ce projet sera financé de la manière suivante :

* D.E.T.R. 35 % : 20 979.73

* Fonds propres : 50 950.77

- demande à Madame le Maire de déposer un dossier de demande de subvention auprès des services de l'Etat au titre de la DETR 2016 à hauteur de 35 % du montant H.T. des travaux.

- autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier..

PREPARATION DU BUDGET 2016

- Travaux des 2 places de la salle des fêtes (DETR 2015) Claude HERBRETEAU s'engage à faire les travaux avant le 8 mai
- Pneus arrière du tracteur à changer marque Taurus montage compris : 3 devis sont comparés : First stop 1639€, Chouteau 1748€, Coculet 1566€. La proposition de M. COCULET est retenue ;
- Curage de fossés à prévoir ; devis en cours
- Travaux de marquage de chaussée à La Grelière : devis en cours
- Rénovation de l'ancienne forge : réflexion sur les travaux à entreprendre
- Eglise : suite à l'étude menée par le cabinet NIGUES, le coût prévisionnel de 792 250 euros semble disproportionné ; priorité sera donnée à l'accessibilité, la façade et l'aération du sol et de la voûte pour assainissement.
- terrain communal : proposition de rendre cet espace constructible. Une demande de certificat d'urbanisme va être déposée pour 3 lots d'environ 1600 m² chacun. Le conseil municipal décide la vente à 4 euros le m².

fin de la séance à 20h

